



Vendredi 8 décembre 2006



Choranche

Le barrage de la colère

Dimanche 3 décembre. une cinquantaine de manifestants membres de l'Association des habitants des Coulmes ont barré la route d'accès aux Grottes de Choranche pour protester contre le projet de classement au patrimoine mondial de l'Unesco de la quasi-totalité du plateau des Coulmes. Selon certains manifestants, ce classement aurait été initié par la direction des Grottes. Au cours de la matinée, une rencontre avec Laurent Garnier, directeur des Grottes, permit à ce dernier d'affirmer solennellement que la direction des Grottes de Choranche n'est absolument pas à l'origine de ce classement. Il

rappela que Choranche n'est qu'un élément du classement global de 17 autres cavités renfermant chacune, comme c'est le cas à Choranche avec ses fistuleuses « uniques en Europe », des concrétions exceptionnelles. Laurent Garnier déclara également qu'il considérait cette manifestation comme une action parfaitement compréhensible, de gens qui ne parviennent pas à se faire entendre mais

que, sur le fond, le classement est une chance pour l'ensemble du territoire. Le barrage fut levé en fin de matinée. Lors de la réunion du **Comité** de pilotage de mardi 4 à la préfecture de Grenoble, M. Prieto, Sous-Préfet, fit une nouvelle proposition réduisant de manière significative la zone classée. Cette annonce semble avoir été accueillie favorablement par l'ensemble des partenaires.



Le Mémorial reviendra en détail sur ce dossier dans une prochaine édition.